



ETUDES ET RECHERCHES DU CREFAT

ISSN : 2337-2710

Policy Brief N°2 • 2014

# Travail Domestique au Sénégal : 30% du PIB à valoriser



AUTEUR :

**Latif Dramani** - (Ph D) Economiste

EQUIPE DE RECHERCHE :

**Latif Dramani** - Economiste  
**El Hadji Alioune Camara** - Economiste  
**Léa Salmon** - Sociologue  
**Dieynaba Sakho** - Economiste  
**Alaya Ouarmé** - Economiste



# Travail Domestique au Sénégal : 30% du PIB à valoriser

La population du Sénégal est estimée à **13,5 Millions habitants** dont 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes selon les résultats du recensement de la population réalisée en 2013. Cette population est caractérisée par sa jeunesse. La moitié de la population est âgée de moins de 20 ans qui représente 52,7%, les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 42,1% de la population globale. Les 60 ans et plus ne représentent que 3,5% de la population. Il en découle un coefficient de dépendance démographique élevé, estimé à 83,7%<sup>1</sup> (2013).

Malgré l'importance numérique des femmes, leur taux d'activité est de 33,3% contre 69% pour les hommes, dans le même temps, le chômage touche 40,4% de la population féminine et 18% de la population masculine. La participation à l'activité économique mesurée par le taux d'occupation s'élève à 19,9% pour les femmes contre 56,6% pour les hommes. Ainsi, le taux d'occupation chez les hommes est presque trois fois plus élevé que chez les femmes. Même si le taux d'occupation demeure faible, il est important de remarquer que dans toutes les sociétés, les femmes sont le plus souvent occupées à faire des travaux domestiques<sup>2</sup>. Ces différentes activités domestiques encore appelées « production des ménages » ne sont pas considérées comme une activité économique qui génère des revenus et sont insuffisamment pris en compte dans les comptes nationaux.

## Définition du Travail domestique

En l'absence d'une norme internationale régulant le travail domestique, il n'existe pas de définition universellement acceptée de ce type de travail. Dès 1951 pourtant, une réunion d'experts définissant les « **gens de maison** » comme : **« Un salarié travaillant dans un ménage privé, sous toute méthode et période de rémunération, qui peut être employé par un ou plusieurs employeurs qui ne reçoivent pas de gain pécuniaire grâce à ce travail. »**<sup>3</sup>

De cette définition découle un certain nombre de caractéristiques du travail domestique, notamment :

1. Le lieu de travail est une maison privée ;
2. Les tâches réalisées sont par nature domestiques, comme nettoyer, cuisiner, faire la lessive, s'occuper des enfants, soigner les personnes, ou bien associées à la maison, comme jardiner, conduire ou surveiller ;
3. Le travail est effectué sous l'autorité, la direction et la supervision de l'employeur direct, de l'occupant de la maison ;
4. Le travail est effectué en échange d'une rémunération, en argent ou en nature ; et,
5. L'employeur ne tire aucun gain financier de l'activité du travailleur domestique.

Il convient de noter que le terme domestique ne fait pas l'unanimité pour désigner ce type de travail et varie d'un pays à un autre. C'est pourquoi, lors de la rencontre internationale sur le travail domestique à Amsterdam, en novembre 2006, il a été proposé de remplacer le terme anglais « domestic worker » par « household worker », le terme espagnol « traba-jadores domésticos » par « trabajadoras del hogar » et le terme arabe « hadimath » par « amilat al manziliya ». Certains pays ont essayé d'améliorer le statut des travailleurs domestiques à travers une modification d'abord de la terminologie employée, s'attachant à ce qu'elle soit plus respectueuse et moins servile.

Les femmes occupent une place essentielle dans la sphère domestique, qui ne se réduit pas à la seule famille nucléaire. Elles passent le temps à s'occuper des autres, et il est possible d'estimer cette production de temps en termes de revenus qui pourraient être intégrés dans les comptes nationaux.

Plusieurs approches ont été développées pour appréhender le travail domestique. Toutefois, il est important de noter que la difficulté majeure réside dans la systématisation de l'approche et sa prise en compte par la comptabilité nationale. Le réseau des comptes de transferts intergénérationnels ou National Transfers Accounts (NTA) apporte une solution. En effet, les chercheurs du réseau des NTA spécialisés sur les questions de genre ont développé une méthodologie permettant de prendre en compte le temps de travail domestique dans le Système de Comptabilité Nationale (SCN). Cette méthodologie a débuté avec les travaux pionniers de Gretchen Donehower de l'Université de Berkeley en Californie. Elle permet de quantifier le travail domestique et de mieux appréhender la contribution des femmes à l'économie.

Au Sénégal et dans les autres pays en voie de développement, la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est devenue une préoccupation mondiale, c'est ainsi que l'objectif 3 des OMD est consacré à l'égalité de sexe. Cette priorité s'est traduite dans les différentes stratégies de développement au niveau national. Le plan Sénégal Emergent (PSE) adopté en 2013, considère le genre comme un enjeu transversal pour les programmes de développement national. De ce fait, cette nouvelle stratégie de développement prend en compte les besoins, les droits et les contributions des femmes dans l'objectif d'autonomiser et de promouvoir la femme et la jeune fille.

Cette nouvelle méthodologie devrait orienter les décideurs dans leur quête quotidienne d'instaurer une société d'égalité et de justice permettant aussi bien aux hommes et aux femmes, de développer pleinement toutes leurs capacités, d'influencer les processus de décision et d'y intégrer leurs préoccupations et expériences. Les femmes ont besoin de voir se réaliser leurs besoins pratiques et pouvoir concrétiser leurs préoccupations d'ordre stratégique. La précarité des conditions de vie, les discriminations dans l'accès et dans le contrôle des ressources, entre autres, marquent les réalités dans les zones urbaines et rurales et affectent particulièrement les femmes.

L'idée originelle des NTA était la désagrégation des comptes nationaux selon l'âge. Cette méthodologie permet de comprendre comment chaque âge ou groupe d'âges, (hommes, femmes, jeunes) produit, consomme, transfère et épargne les ressources économiques. Par la suite, les membres du réseau des NTA, ont également compris l'insuffisance et l'incomplétude des données utilisées pour produire les comptes nationaux classiques.

Ainsi, une méthodologie permettant d'utiliser les données de « time use survey » pour estimer les activités non rémunérées et non pris en compte par les comptes nationaux, traditionnellement connues comme « travaux domestiques » tels que la cuisine, le nettoyage, la lessive, l'entretien du ménage, le « baby sitting », l'entretien des personnes âgées, le bricolage et d'autres activités connexes.

Dans cette perspective, le projet « Counting Women's Work (CWW) », a été initié par les chercheurs des universités du Nord et du Sud pour mieux cerner la problématique du genre dans la participation à la création de la richesse dans les différents pays.

<sup>1</sup> Source : RGPHAE, ANSD, 2014 <sup>2</sup> Une partie importante des travaux domestique que les individus se font à eux même n'est pas monétiser et n'est pas pris en compte par la comptabilité nationale <sup>3</sup> BIT, Réunion d'experts sur le statut et les conditions d'emploi des gens de maison, Réunion d'experts, Genève, 2-6 juillet 1951, Rapport 3, Document MDW/1/8

## Counting Women's Work

La méthodologie CWW permet d'estimer la contribution des femmes à la création de la richesse et vise quatre objectifs principaux :

1. Affiner et appliquer la méthodologie d'estimation de comment les hommes et les femmes à chaque âge gènèrent et utilisent les ressources économiques au Sénégal ;
2. Produire et publier des indicateurs de développement spécifiques au genre au niveau national qui intègrent les mesures de l'activité économique du marché et au niveau domestique par âge ;
3. Diffuser les résultats aux décideurs politiques, les médias, et directement au public en produisant des notes d'orientation, des communiqués de presse et des informations en ligne sur les résultats de la recherche ;
4. Combiner les estimations de cette recherche avec les estimations comparables des autres pays produisant des recherches similaires sur le travail non payé en relation avec le genre.

Le développement du National Time Transfer Accounts (NTTA) est conceptuellement lié au sexe en raison de la prévalence de la spécialisation des femmes dans la production à l'extérieur du revenu national. La désagrégation des profils NTA selon le sexe sans ajouter les données NTTA sur l'emploi du temps donnerait une image trompeuse de l'activité productive et de la contribution du travail domestique.

Si nous voulons comprendre la nature et le profil par âge de la consommation et de la production, il est nécessaire de prendre en compte toutes les sources de données existantes. Par exemple, la production d'un dîner de famille comprend non seulement les intrants des producteurs de nourriture, mais aussi le temps de la cuisine à domicile. La famille consomme non seulement les produits alimentaires, mais aussi le temps de faire cuire la nourriture à la maison.



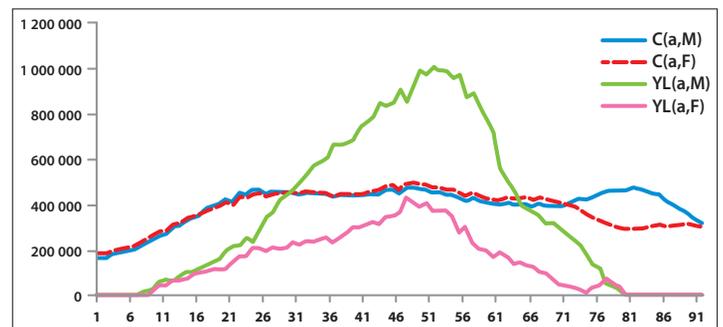
<http://dominguenais.bloggout.fr>

L'emploi du temps est également important pour évaluer avec précision l'investissement dans le capital humain et le coût de la jeunesse et de dépendance des personnes âgées. Il nous permet d'examiner les compromis entre l'argent et le temps : des transferts internes aux ménages reçus pour compenser leur temps passé dans la garde d'enfants, la cuisine, ou autre production à domicile des personnes âgées co-résidentes.

## NTA selon le genre

Une première application de la méthodologie des comptes nationaux de transferts intergénérationnels est faite sur la base des résultats de la première Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPSI) portant sur l'année 2005. Elle a permis d'avoir les profils de consommation et de revenu par sexe. Les graphiques 1 et 2 mettent en évidence des résultats ayant des implications importantes sur la conduite des politiques économiques et sociales au Sénégal.

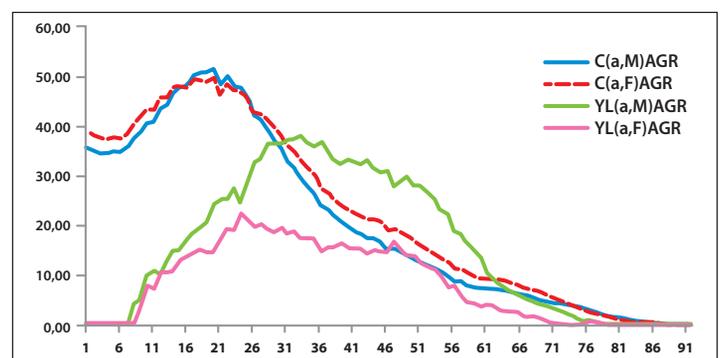
Graphique 1 : Revenu et consommation moyens par sexe



Source : CREFAT 2014, à partir des données de ESPI 1 (2005)

Les résultats du graphique 1 montrent qu'en moyenne les profils de consommation des hommes et des femmes sont similaires. Toutefois, il faut noter que les hommes du 3<sup>ème</sup> âge consomment plus que les femmes dans la même tranche d'âge.

Graphique 2 : Revenu et consommation agrégé selon le sexe



Source : CREFAT 2014, à partir des données de ESPI 1 (2005)

L'observation des graphiques 1 et 2 montrent une dominance du revenu des hommes sur celles des femmes.

Les résultats obtenus sur la participation des femmes à la création de richesse sont en adéquation avec l'objectif stratégique du PSE qui consiste à autonomiser et à promouvoir la femme et la jeune fille en intégrant le genre

dans les politiques publiques, à améliorer le dispositif juridique de protection des femmes et de la petite fille ainsi que le renforcement du leadership des femmes et de leurs capacités entrepreneuriales pour une croissance inclusive. Les résultats des estimations des NTA selon le genre montrent qu'en moyenne les profils de consommation des hommes et des femmes sont similaires. Les estimations effectuées montrent que 52% de la consommation nationale en 2005 est le fait des femmes.

L'estimation du profil de revenu et de consommation des femmes a permis de mettre en lumière que les femmes restaient dépendantes sur tout le cycle de vie. Quel que soit l'âge, le profil de consommation des femmes est toujours au-dessus de leur profil de revenu. Ce qui signifie qu'en moyenne les femmes consomment plus que leur revenu et que sur le cycle de vie elles restent déficitaires. En d'autres termes, les femmes ont besoin à tout âge d'un transfert de ressources pour survivre sur tout le cycle de vie.

Sur un autre registre, l'estimation de la contribution des femmes à la création de la richesse montre des inégalités très marquées entre homme et femme. En effet, 35% du revenu national est détenu par les femmes, tandis que les hommes détiennent 65% du revenu national. Les revenus des femmes sont estimés à 765,7 milliards, soit 34,6% des revenus totaux contre une consommation totale des femmes de 2046,5 milliards (52% de la consommation totale) ; cela correspond à un déficit de 1280,8 milliards, soit 28,1% du PIB pour les femmes.

## Apport de l'économie domestique à la création de la richesse

### NTTA selon le genre, les comptes basés sur les données du temps travail domestique

Le développement de la méthodologie du transfert de temps ou National Time Transfer Account (NTTA) est conceptuellement lié au sexe en raison de la prévalence de la spécialisation des femmes dans la production des activités domestiques qui n'est pas prise en compte le revenu national. Or le travail non rémunéré génère une augmentation de la consommation totale de biens et services et représente un revenu implicite (Becker, 1965). Les familles consacrent beaucoup de temps à faire des activités non productives au sein des ménages.

Le temps de travail est également important pour évaluer avec précision l'investissement dans le capital humain et le coût de la jeunesse ainsi que la dépendance des personnes âgées. Les résultats montrent que le coût d'un enfant dans le temps des parents dépasse de loin le coût des biens et services achetés sur le marché pour cet enfant. Mesurer les entrées de temps ou « time inputs » nous donne le coût total des enfants. Ce type de mesure permet également d'examiner les compromis entre l'argent et le temps: ce sont les transferts intra-ménages reçus par le co-résident le plus âgé qui est compensée par leur temps passé dans la garde des enfants, la cuisine, ou les autres productions du ménage qui sont transférées à d'autres dans le ménage ? Ou est ce que les co-résidents du troisième âge coûtent plus chers lorsqu'on inclut le temps consacré aux soins pour eux par les membres du ménage plus jeunes ? Est-ce que les legs attribués aux enfants adultes sont planifiés dans la volonté d'une personne âgée en fonction des transferts de temps qu'il a reçu d'eux ?

Une part importante des activités quotidiennes dans un ménage consistent à consacrer beaucoup de temps à des activités productives non rémunérées, en l'occurrence faire la cuisine et le ménage, s'occuper des enfants et d'autres activités connexes. Ce travail non rémunéré engendre indirectement une augmentation de la consommation de biens et services.

Les travaux de Stiglitz et al, 2009, mettent en évidence que le niveau de bien-être est sous-estimé si le travail non rémunéré est important. De la même manière, l'amélioration du bien-être est surestimée si la croissance du PIB est générée par une diminution du travail non rémunéré et une augmentation du travail rémunéré. Ceci s'explique simplement par le fait que le système statistique national ne prend pas en compte le travail non rémunéré du fait de sa non monétarisation.



<http://www.itsmstr.com>

Selon Abraham et Mackie, 2005, les mesures des inégalités de revenus et du taux de pauvreté peuvent être faussées du fait de la non prise en compte de la production des ménages. Par exemple à heures travaillées identiques, un ménage dont les deux conjoints s'entendent pour faire les travaux domestiques (faire la cuisine, s'occuper des enfants et des personnes âgées etc.) aura un revenu disponible plus élevé par rapport à un ménage dont les conjoints choisissent de se procurer sur le marché les services de ménage et de garde d'enfants ou d'autres services connexes.

Dans la même dynamique, Frazis et Stewart (2010) montrent qu'une mesure des inégalités ajustée pour tenir compte de la production domestique offre une distribution plus équitable, dans la mesure où le travail rémunéré varie bien plus que le travail non rémunéré au sein des ménages. Sur un plan beaucoup plus macroscopique, les individus réalisent également des travaux non rémunérés pour leur famille et la communauté dans son ensemble. En guise d'exemple, le bénévolat contribue ainsi directement que indirectement au bien-être de la société.

### Le travail non rémunéré

Le travail non rémunéré correspond à la production, par les membres de la famille, de biens et services non commercialisés sur le marché. Une partie du travail rémunéré, comme la cuisine, le jardinage ou le ménage, est destiné à la consommation propre de la famille. Les produits du travail non rémunéré peuvent également être consommés par des tiers (exemples : cuisiner pour des amis, tondre la pelouse d'un parent âgé ou faire du set settal).

La distinction entre travail non rémunéré et loisirs est définie en fonction

du critère du « tiers ». Si un tiers peut être rémunéré pour réaliser l'activité concernée, on considère qu'il s'agit d'un travail. Par conséquent, la cuisine, le ménage, la garde des enfants, la lessive, la promenade du chien et le jardinage sont tous des exemples de travail non rémunéré.

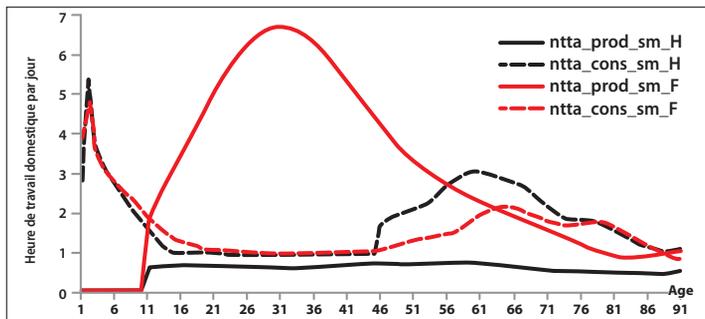
À l'inverse, on ne peut pas payer un tiers pour regarder un film, jouer au tennis ou lire un livre en silence pour son propre compte, étant donné que les bénéfices de ces activités reviennent à celui qui les réalise (le tiers) et non à celui qui l'aurait embauché (Ironmonger, 1996). C'est pourquoi ces activités sont considérées comme des loisirs.

Certaines formes de travail non rémunéré, comme le fait de jouer avec ses enfants, de promener son chien, de cuisiner ou d'entretenir son jardin, sont souvent agréables. Cette satisfaction est un bénéfice qui ne peut être transféré à un tiers. C'est pour cette raison que le niveau de satisfaction éprouvée par la personne qui réalise l'activité ne peut être utilisé comme critère de distinction entre travail et loisirs (Hill, 1979).

Si nous voulons mesurer le temps consacré aux activités domestiques, il est nécessaire de disposer des enquêtes sur l'emploi du temps et d'identifier le temps consacré aux activités de production des ménages selon l'âge et le sexe.

Pour le cas du Sénégal, les résultats de l'enquête ESPS de 2011 ont permis d'avoir des données sur le temps consacré aux activités de ménages selon l'âge et le sexe. Neuf activités ont été retenues au total : Nettoyage, Blanchisserie, Cuisine, Baby Sitting, Soins aux personnes âgées, Bricolage, Faire des courses, Chercher eau, Chercher du bois.

Graphique 3 : Production et consommation du temps de travail domestique au Sénégal



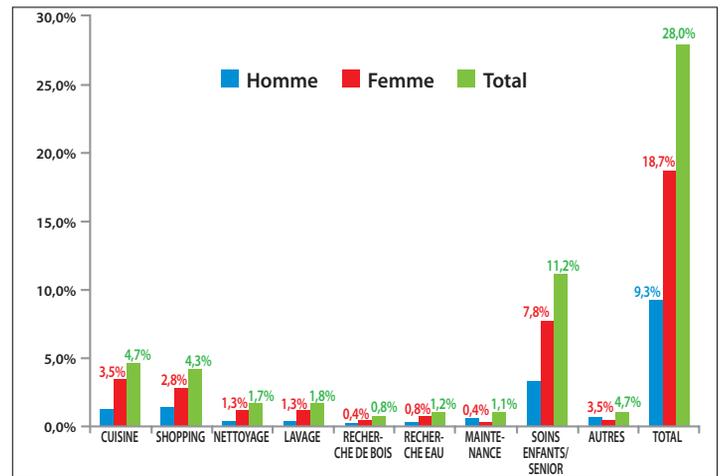
Source : CREFAT 2014, à partir des données de ESPS 2 (2011)

## Les hommes consomment plus de temps domestique

Le graphique 3 montre une consommation importante du temps de travail domestique entre 0 et 15 ans avec un pic très marqué entre 0 et 2 ans. Les estimations montrent qu'entre 0 et 5 ans les garçons et les filles consomment en moyenne jusqu'à 6 heures de temps domestique par jour. La production moyenne de temps de travail domestique est d'environ 30 mn par jour chez les hommes. Ce qui contraste avec le profil de production du temps de travail domestique des femmes. En effet, on observe un pic de production de temps de travail domestique vers 30 ans avec une moyenne de 7h par jour chez les femmes.

Les résultats mettent aussi en évidence une augmentation importante de la consommation du temps domestique chez les hommes à partir de 45 ans. Cette poussée d'utilisation du temps domestique s'explique en grande partie

Graphique 4 : Travail domestique en % du PIB par grandes activités



Source : CREFAT 2014, à partir des données de ESPS 2 (2011)

par une conjonction de circonstances dont les plus importantes sont les suivantes : - le taux élevé de sous emploi, - la sortie précoce de certains corps de métier de la vie active (armée, police, secteur privé moderne), - la part importante de la population rurale et l'extension des périodes de soudure liée à la sécheresse.

## Valorisation économique du travail domestique

Trois types de méthodes sont utilisés au niveau des NTA pour valoriser le temps de travail domestique. Il s'agit de la valorisation au coût d'opportunité<sup>3</sup>, la valorisation au coût moyen de remplacement du généraliste<sup>4</sup> et la valorisation au coût du spécialiste.<sup>5</sup> L'estimation du travail domestique avec la méthode des NTA<sup>6</sup> et de la part des femmes dans la production domestique montre un contraste important. En effet, les femmes travaillent environ 7 fois plus que les hommes au niveau de la production domestique. Les estimations du travail domestique au Sénégal révèlent mettent en évidence qu'une part importante de la contribution des activités domestiques et donc du revenu implicite des ménages est occultée. En effet, l'estimation du travail domestique est évaluée à environ 28,3% du PIB en 2011. Cette part qui est plus importante que celle du secteur comme le primaire (15,5% du PIB) ou du secteur secondaire (23,3%) cache une forte disparité. En effet, la part du travail domestique des femmes est évaluée à 19,1% du PIB et celle des hommes est de 9,2% du PIB en 2011.

Une étude récente menée en France<sup>7</sup> estime le temps consacré à la production domestique sur une année à une à deux fois le temps de travail rémunéré. Ainsi la production domestique est évaluée à 33 % du PIB en France. Ce travail est majoritairement réalisé par les femmes (64 % des heures de travail domestique). Les résultats obtenus au Sénégal montrent une similarité forte avec celle de la France. En effet, la même structure est observée. Environ 67% du revenu du travail domestique au Sénégal est généré par les femmes.

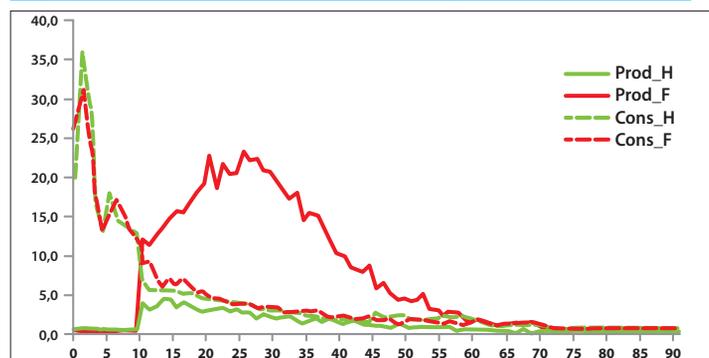
Ces résultats repositionnent les problématiques fondamentales des transferts inter et intra générationnels, de l'altruisme, de l'équité et de la solidarité en adéquation avec l'émergence économique souhaitée à terme. Il faut se réjouir que les pouvoirs publics aient compris l'enjeu de ces questions en décidant avec le Plan Sénégal Emergent (PSE) d'adopter une nouvelle stratégie de développement qui vise l'émergence dans la solidarité à l'horizon 2035. Cette stratégie constitue le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et long terme. Elle met l'accent sur une plus forte impulsion dans

<sup>3</sup> Voir la brochure méthodologique « Méthodologie de construction des comptes de transferts nationaux : incorporation du genre et du temps de travail domestique dans les comptes de transferts générationnels

<sup>4</sup> idem <sup>5</sup> idem <sup>6</sup> idem <sup>7</sup> Delphine Roy, division Redistribution et politiques sociales, Insee

la création de richesses et d'emplois, le renforcement de la gouvernance, le développement des secteurs stratégiques ayant des impacts significatifs sur l'amélioration du bien-être des populations, la protection des groupes vulnérables et la garantie de l'accès aux services sociaux de base.

**Graphique 5 : Production et consommation domestique au Sénégal selon le sexe**

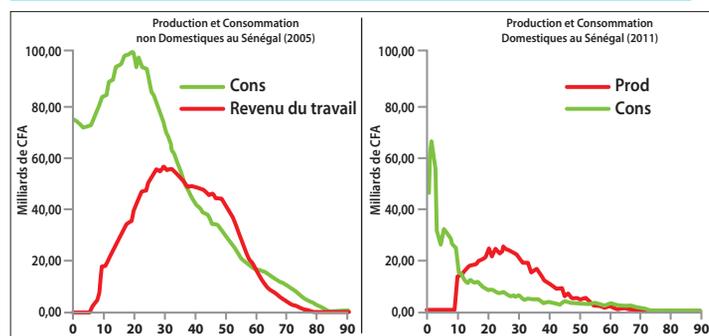


Source : CREFAT 2014, à partir des données de ESPS 2 (2011)

Le graphique ci-dessus met en évidence que les hommes restent dépendant des femmes sur tout le cycle de vie par rapport au travail domestique. En effet, leur consommation domestique est largement plus élevée que leur production domestique. Par ailleurs, on observe que sur tout le cycle de vie des hommes, il ne dégage pas de surplus domestique. Le phénomène contraire est observé chez les femmes. Elles commencent à générer du surplus domestique à partir de 10 ans jusqu'à plus de 65 ans. Ce surplus représente plus de 5% du PIB en 2011 et est entièrement transféré aux hommes.

Par ailleurs, l'analyse des profils de consommation révèlent globalement que les hommes consomment légèrement moins de temps domestique que les femmes. Cependant, entre 0 et 5 ans il s'avère que les petits garçons consomment plus de temps domestique, donc coûtent plus chers que les petites filles de la même tranche d'âge. Le même constat est fait pour la tranche d'âge de 45 à 60 ans ou on observe que les hommes consomment beaucoup plus de temps domestique que les femmes. L'observation des profils de production du temps domestique met en évidence une prédominance marquée du travail de la femme sur l'homme. En effet, la production des femmes est environ 6 fois plus importante que celle des hommes au niveau domestique.

**Graphique 6 : Production domestique et non domestique au Sénégal (2005 et 2011)**



Source : CREFAT 2014, à partir des données de ESPS 1 (2005)

Source : CREFAT 2014, à partir des données de ESPS 2 (2011)

L'observation des graphiques ci-dessus met en évidence la spécialisation qui existe entre le marché domestique et le marché non domestique. Même si les années de comparaison ne sont pas les mêmes, les résultats confirment que les structures sont assez stables. Les résultats montrent une complémentarité entre les marchés du travail classique (marché formel et informel) et le marché

du travail domestique. En effet, sur le marché du travail domestique le surplus est généré très tôt autour de 12 ans et s'estompe après 52 ans, soit 40 ans au cours des quels les femmes transfèrent une part importante du revenu domestique implicite aux hommes.

La présente étude est à la frontière de beaucoup de questions centrales de recherches sur l'évolution future de nos sociétés. Elle traite indirectement des questions comme :

- le rôle du travail non rémunéré dans les inégalités relatives aussi bien que dans l'évolution des inégalités.
- la question de savoir si la croissance du PIB générée est une conséquence de la marchandisation du travail non rémunéré ou de la hausse de la productivité.

Les résultats obtenus laissent penser que les facteurs ci-dessus évoqués interviennent, mais dans un processus beaucoup plus complexe. Cependant, pour répondre à toutes ces questions, la collecte régulière de données avec les enquêtes budget-temps serait d'un atout indéniable pour le système statistique et pour une meilleure prise en compte de la dimension du genre dans les politiques publiques.

## Enfin

Le travail non rémunéré est très important. Au Sénégal, il est principalement dominé par le fait de s'occuper des enfants et des personnes âgées (11% du PIB) – faire la cuisine (4,7% du PIB), – le shopping (4,3% du PIB). Le travail non rémunéré contribue de manière déterminante au bien-être de toute société, quoiqu'à des degrés différents entre les hommes et les femmes. La contribution du travail non rémunéré au bien-être tient à la fois à la consommation courante (ménage par exemple) et à l'amélioration du bien-être futur (investissements des parents dans l'éducation des enfants). La part des femmes dans le travail non rémunéré est supérieure à celle des hommes, ce qui montre un effet de spécialisation explicite de la division du travail au niveau de la société. Toutefois, il est important de s'interroger si le maintien de cet équilibre pourra perdurer, et aussi d'anticiper les mutations sociales et économiques qui pourraient en découler. Cette étude permet à terme d'entrer dans le détail de l'analyse des effets des différentes politiques publiques qui devraient concourir à consolider, stabiliser ou infléchir les équilibres et arbitrages au sein des familles quant à la place et au rôle respectifs des hommes et femmes tant en matière d'offre de travail domestique ou non domestique. La perspective d'un monde en perpétuel mutation pousse à continuer et améliorer ces recherches. Il est donc nécessaire de s'inspirer des expériences d'autres pays. En l'occurrence l'expérience des pays de l'OCDE qui ont su systématiser les enquêtes Budget-Temps pour mieux appréhender et anticiper les mutations socioéconomiques de leurs sociétés.

## Références

- Abraham, K. et C. Mackie (2005), *Beyond the Market: Designing Nonmarket Accounts for the United States*, National Academies Press, Washington DC.
- Becker, G. (1965), « A Theory of the Allocation of Time », *Economic Journal*, vol. 75, no 299, pp. 493-517.
- Frazis, H. et J. Stewart (2010), « How Does Household Production Affect Measured Income Inequality? », *Journal of Population Economics*, à paraître.
- Hill, T. (1979), « Do-It-Yourself and GDP », *Review of Income and Wealth*, vol. 25, no 1, pp. 31-39.
- Ironmonger, D. (1996), « Counting Outputs, Capital Inputs and Caring Labor: Estimating Gross Household Product », *Feminist Economics*, vol. 2, no 3, pp. 37-64.
- Ironmonger, D. (2001), « Household Production », dans N. Smelser et B. Baltes (eds.), *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, Elsevier Science, pp. 6934-6939.
- Stiglitz, J., A. Sen et J.P. Fitoussi (2007), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr)

# Présentation du CREFAT

Le Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès (CREFAT) est un institut de recherche créé au sein l'Université de Thiès. A ce titre, il compte travailler en étroite collaboration avec tous les chercheurs de l'université de Thiès, ceux des autres universités du Sénégal et du monde. Il compte également nouer des relations de partenariats avec le secteur public et privé, ainsi qu'avec les institutions de coopération et d'aide au développement.

## MISSIONS DU CREFAT

- Satisfaire la société grâce à une recherche accessible et de qualité ;
- Aider à la prise de décisions dans la mise en œuvre des stratégies de développement ;
- Participer au rayonnement de l'Université de Thiès ;
- Participer activement au développement durable de la Région de Thiès et du Sénégal ;
- Contribuer activement à la lutte contre la pauvreté au Sénégal et dans la sous-région à travers des recherches innovantes ;
- Diffuser les résultats des travaux de recherche auprès de la communauté scientifique.

## AXES DE RECHERCHE

Le CREFAT abrite la formation doctorale Economie Finance et Développement et le master Banque Finance Assurance au sein de l'Unité de Formation et de Recherche Sciences Economiques et Sociales. A ce titre le CREFAT accueille des doctorants qui peuvent choisir de poursuivre leurs études dans les axes et thèmes de recherches ci-dessous :

### Axe 1 : Economie monétaire et financière

- 1- Intermédiation financière,
- 2- Stabilité financière,
- 3- Crise financière,
- 4- Microfinance,
- 5- Micro-assurance.

### Axe 2 : Croissance et institutions

- 1- Economie publique,
- 2- Croissance,
- 3- Economie agricole et rurale,
- 4- Productivité du travail, emploi et chômage,
- 5- Pauvreté,
- 6- Gouvernance.

### Axe 3 : Economie régionale et locale

- 1- Economie du tourisme,
- 2- Economie de l'environnement,
- 3- Migration et développement
- 4- Economie des réseaux.

### Axe 4 : Techniques quantitatives

- 1- Modélisation,
- 2- Données quantitatives et qualitatives,
- 3- Données de panel,
- 4- Plan d'expériences,
- 5- Séries financières.

### Axe 5 : Economie Générationnelle et Dynamiques de Populations

- 1- Comptes de transferts générationnels et intergénérationnels,
- 2- Comptes générationnels,
- 3- Modélisation mathématique de la population,
- 4- Mini observatoire sur les dynamiques de populations.

## PARTENARIAT

### Partenariat Académique National

- Laboratoire de Recherche Économiques et Monétaires (LAREM)
- Consortium pour la Recherche Économique et Sociale de Dakar (CRES)

- Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales (LARTES-IFAN)
- Groupe d'Études et de Recherche en Sciences Économiques et Sociales de Saint Louis (GERSEG)

### Partenariat Académique International

- University of Manchester
- University of California, Berkeley
- University of Hawaii at Manoa
- East-West Center Hawaii
- Laboratoire de Recherche en Economie et Gestion (LAREG-Université de Parakou)
- Centre d'Études en macroéconomie et Finance Internationales de Nice (CEMAFI)
- Laboratoire d'Économie de Paris Dauphine (EURISCO)
- Laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Économie, les politiques et les Systèmes Sociaux de Toulouse (LEREPS)
- TRIANGLE, UMR CNRS, Université de Lyon 2 et École normale de Lyon
- CREM, Université de Caen

### Partenariat Institutionnel

- Unité de Coordination des Politiques Economiques
- Direction de la Planification Nationale
- Direction de la Monnaie et du Crédit
- Direction des Stratégies de Développement
- ONU FEMMES
- Banque Mondiale
- PNUD
- CRDI
- IRD

## AFFILIATION AUX RÉSEAUX DE RECHERCHES

- National Transfer Account (NTA), Berkeley et Hawaii
- Chronic Poverty Research Center (CPRC) Manchester
- Politiques Economiques et Pauvreté (PEP)
- Global Development Network (GDN)
- African Economic Research Consortium (AERC Nairobi)
- Global Trade Analysis Project (GTAP)
- African Econometric Society (AES)
- Réseau de Recherches Analyse Economique et Développement de l'Agence Universitaire de la Francophonie

## POLES DE RECHERCHE

Le CREFAT fonctionne autour d'une structure polaire organisée autour des pôles suivants :

- Politiques Economiques et Sociales
- Politiques Sectorielles
- Economie régionale, Economie locale et Intégration
- Economie Industrielle
- Economie de Réseaux et Economie Numérique

Le CREFAT anime :

- des séminaires de lecture,
- des points de presse trimestriels sur la situation économique et sociale,
- des conférences débats sur des sujets de politiques économiques et de politiques sociales,
- des « séminaires chercheurs » et des « séminaires invités » avec différents partenaires.
- Il prévoit également la mise en place ultérieure d'une revue scientifique d'économie et de finance appliquées.



B.P. : 988 Grand Standing Thiès (Sénégal)  
Tél. : (221) 33 951 09 45 - Fax : (221) 33 952 21 21  
<http://crefat.univ-thies.sn>